



DOUBLE AGRESSION AU CENTRE DE DETENTION

Hier matin, deux de nos collègues, Benjamin et Thérèse, ont été victimes d'une agression au sein du centre pénitentiaire de Perpignan. Nous leur apportons tout notre soutien et réaffirmons notre solidarité dans cette épreuve.

Face à cette nouvelle atteinte à l'intégrité des personnels, nous avons choisi de nous réunir ce jour, devant les portes de l'établissement, pour exprimer notre colère et notre détermination.

Depuis plusieurs années, nous alertons sans relâche sur le manque criant d'effectifs, tant au niveau de la surveillance que de l'encadrement. Cette pénurie met en danger la sécurité de l'ensemble des personnels. Plus le temps passe, plus le fossé se creuse.

Par ailleurs, la prise en charge des détenus au profil psychologique complexe s'intensifie. Les pathologies rencontrées sont de plus en plus lourdes.

Pour preuve, le détenu agresseur est récidiviste. Il avait déjà agressé un gradé au centre pénitentiaire de SEYSSES et a également fait preuve de violence physique envers plusieurs de ses codétenus. Ce profil est défavorablement connu pour des faits répétés de violence, et pourtant il n'a pas fait l'objet d'un suivi et d'une prise en charge adaptés.

FO JUSTICE CP PERPIGNAN demande :

- **Des renforts immédiats en effectifs de surveillance et d'encadrement.**

Sur cette question, le Directeur interrégional a répondu favorablement en diffusant un appel d'offres au sein de la DI de TOULOUSE pour une mise à disposition d'un brigadier-chef pour pallier la non-affectation de la CAP du 01/09/2025.

- **Une reconnaissance claire de la dangerosité accrue de nos missions.**

Le directeur interrégional a dit vouloir prêter une attention particulière à notre requête de ne plus affecter en détention normale les détenus atteints de profils psychologiques avérés.

- **Des moyens adaptés pour répondre aux problématiques psychiatriques au sein de la détention.**

Nous avons demandé à avoir l'autorisation quant à l'utilisation des menottes textiles. Une demande sera faite au DI par la cheffe d'établissement.

Gérard TAILLEFER **FO JUSTICE CP PERPIGNAN** le 26/09/2025

